RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00736
Numéro SIREN : 801 888 421
Nom ou dénomination : ABEEWAY

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2015 sous le numéro de dépôt A2015/007359

1215290

Dénomination : ABEEWAY
Adresse : 29 chemin du Vieux Chêne 38240 Meylan -FRANCE-

n° de gestion : 2014B00736
n° d'identification : 801 888 421

n° de dépôt : A2015/007359
Date du dépôt : 06/08/2015

Pièce : Extrait de procès-verbal d'assemblée générale du 30/06/2015

1215290

ABEEWAY

Société par actions simplifiée au capital de 72 725 euros
Siège social : 29 Chemin du Vieux Chêne – 38240 MEYLAN
801 888 421 RCS GRENOBLE

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :
04 AOUT 2015
Sous le N° : 7359

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 30 JUIN 2015

L'an deux mille quinze,
Le trente juin, à dix-huit heures,

Les actionnaires de la société par actions simplifiée **ABEEWAY**, au capital de 72 725 euros, divisé en 72 725 actions de 1 euro de nominal chacune, dont le siège social est situé 29 chemin du Vieux Chêne - 38240 MEYLAN, se sont réunis en Assemblée Générale, dans les locaux du cabinet ALCYACONSEIL Grenoble, 1 place Firmin Gautier (GRENOBLE, 38000).

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Florian SFORZA en sa qualité de Président.

Monsieur François SFORZA ès qualités d'IOT CAPITAL SAS est désigné comme secrétaire.

Le bureau étant ainsi composé, Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

D'après la feuille de présence, arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau, les actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance possèdent 72 725 actions sur les 72 725 actions composant le capital social.

L'Assemblée réunissant ainsi plus de 50 % des actions composant le capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer comme Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 19.2 des statuts.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée tous les documents nécessaires à sa tenue régulière, notamment :

- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Président sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- le texte des résolutions présentées à l'Assemblée.

Puis, Monsieur le Président déclare avoir satisfait à toutes les obligations légales et réglementaires concernant l'envoi et la tenue des documents et renseignements destinés aux actionnaires.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

- oOo -

Au vu de ce qui précède, Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président ;

.....

- Désignation d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant ;

- Pouvoirs pour formalités.

Monsieur le Président donne lecture du rapport du Président.

Puis, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte et se tenir à la disposition de l'Assemblée pour fournir à ceux des membres qui le désireraient toutes les explications et précisions nécessaires ainsi que pour répondre à toutes observations qu'ils pourraient juger utile de formuler.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

.....

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion du Président, **décide** de désigner :

- **La société SR AUDIT**, représentée par M. Gérald LEDEZ
  Dont le siège social est situé 82 rue de la Petite Eau – 73290 LA MOTTE SERVOLEX,
  Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHAMBERY
  Sous le numéro 409 987 252 RCS CHAMBERY.

en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,

et

- **M. Nicolas PICARD**
  82 rue de la Petite Eau – 73290 LA MOTTE SERVOLEX,

en qualité de Commissaire aux comptes suppléant,

pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'au jour des décisions de la collectivité des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et devant se réunir dans le courant de l'année 2021.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 52 765 voix sur les 72 725 voix présentes, représentées ou votant par correspondance.

La société SR AUDIT et M. Nicolas PICARD ont déclaré, par lettres séparées, accepter les fonctions de Commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale **confère** tous pouvoirs au Président pour signer toutes les pièces nécessaires à l'accomplissement des formalités et au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder aux formalités légales.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 52 765 voix sur les 72 725 voix présentes, représentées ou votant par correspondance.

Pour copie certifiée conforme,
Le Président,
Monsieur Florian SFORZA,

